

Pour une résidence au 1er SEMESTRE : à renvoyer au plus tard le 31/12/2010

Pour une résidence au 2nd SEMESTRE : à renvoyer au plus tard le 01/03/2010

LA TANNERIE, friche industrielle du XVIII^{ème} siècle située dans l'arrière-pays varois – à Barjols - est devenue depuis 2002 une fabrique artistique qui s'est affirmée au fil du temps comme une **structure d'accompagnement dédiée aux compagnies et artistes émergents s'inscrivant dans le paysage chorégraphique national**.

C'est un lieu de résidence de créations et d'expérimentations, fondé sur le décloisonnement des pratiques artistiques, propice au renouvellement des formes d'écriture et de rapports au public.

Nos choix sont guidés par des rencontres humaines, des postures communes, mais aussi par la nature intrinsèque du lieu. Outil de création atypique, c'est aussi là que s'évalue la pertinence des projets que nous accueillons.

La Tannerie est un espace blanc, tout en voûtes, où 2 salles de différentes tailles communiquent; espace intime qui se joue de la proximité du public, espace qui se réinvente en collaboration avec chacun des artistes en fonction de la singularité du projet.

Le projet est aujourd'hui recentré sur le champ chorégraphique et tourné vers l'épanouissement d'espaces communs entre artistes, publics et équipe du lieu via une dynamique participative pour ce qui concerne les diverses actions associées aux résidences.

Cette orientation nous amène à créer de nouveaux modes de relation (usages et pratiques) avec et pour les habitants du territoire en favorisant les croisements de gens, de genres et de générations, autour de deux axes principaux:

Convivialité(s) et *Transmission(s)*.(détails ci-dessous)

Lieu de circulations et de frottements entre passé et présent, public et privé, visibilité et invisibilité, ruralité et urbanité, art et société, il est nécessaire d'expérimenter sans cesse des formes de relations à la création contemporaine entre les équipes artistiques, le territoire et l'équipe du lieu. Cette impermanence crée des questionnements auxquels nous aimons associer les artistes.

Il n'y a pas de modèle fixe concernant l'accueil en résidence et ce, pour être au plus près de la réalité d'un projet artistique et des besoins pour sa réalisation. En dehors du dispositif TRIDANSE La Tannerie n'est pas en mesure d'apporter une aide à la production en numéraire, vous devrez donc être autonome pour ce qui concerne vos frais de déplacements et vos per-diem et contribuer aux frais d'hébergement à hauteur de 20€ par jour et par compagnie.

La Tannerie c'est aussi un esprit, «Home made», un mode de fonctionnement quasi horizontal, un espace des possibles que les artistes peuvent investir 24h/24 ! Une résidence chez nous c'est :

- un espace de travail de 170 m² (en 2 parties, 100 m² et 70 m²)
- un logement de 90 m² sur place avec 5-6 couchages (chambres à partager)
- une mise à disposition de matériel technique (son, lumières, vidéo)
- un soutien logistique et technique avec la présence d'un régisseur (temps partiel)
- l'accès à un bureau + Internet accès wifi dans toute la structure
- un accompagnement artistique et/ou administratif
- une communication du projet de création auprès des professionnels et du public
- une mise en relation avec les publics (qui peut générer un financement dans des contextes précis)

Nos critères de choix reposent essentiellement sur la démarche artistique, le contenu du projet et sa capacité à s'inscrire dans notre actualité contemporaine, la motivation en lien avec la spécificité du lieu, la possibilité d'un dialogue entre le projet du lieu, le projet de l'artiste et la réalité du territoire, la dynamique et l'inscription de l'artiste dans la vie professionnelle.

Si vous vous sentez proches ou en affinité avec notre démarche, nous pouvons vous accueillir pour une ou plusieurs étapes de votre projet de création, pour une durée minimum de 10 jours.

Danse(s) et Transmission(s)

- **Transmettre une diversité de démarches de création et de pratiques liées au champ chorégraphique**
En relation avec un projet de création, il s'agit de proposer un mode de cheminement vers l'art d'aujourd'hui, une expérience de l'art, principalement par la pratique pour les publics non initiés : ateliers, projets pédagogiques, implication des habitants à un processus de création...
- **Transmettre les techniques et les approches de la danse d'aujourd'hui**: stages, workshops, Masterclasses à l'attention de pré-professionnels ou de publics ayant une pratique amateur

Danse(s) et Convivialité(s) propose un rendez-vous régulier autour d'un bal, événement festif, artistique et participatif, décliné selon 3 volets :

- **3 ateliers de pratique**: dirigés par les artistes en résidence, ce sont des moments conviviaux d'apprentissage destinés au tout public pour mieux entrer dans le bal ou tout simplement pour le plaisir de danser.
- **la diffusion (cession) d'une forme courte déjà créée (30mn max), en 1ère partie qui ouvre la soirée et le Bal**: il est à chaque fois orchestré par l'équipe artistique et un Dj et /ou musiciens. (ces soirées ne se déroulent pas nécessairement à la Tannerie, elles s'envisagent aussi en extérieur et dans d'autres lieux).
- **une action de médiation sous forme de stage/ateliers (1 week-end 2 x 3 heures rémunéré)**: cette rencontre s'effectue environ deux semaines après la soirée et s'adresse à tous les publics, pour permettre de découvrir, d'explorer l'univers de la danse d'aujourd'hui et la démarche de création d'une compagnie par la pratique.

Si vous vous sentez proches ou en affinité avec notre démarche, nous pouvons vous accueillir pour une ou plusieurs étapes de votre projet de création, pour une durée minimum de 10 jours.

RESIDENCE MODE D'EMPLOI

Si vous souhaitez nous solliciter merci de nous retourner par courrier uniquement un dossier contenant les éléments cités ci-dessous à l'attention de Caroline Brotons.

Une réponse vous sera adressée dans tous les cas

Si votre projet de résidence rejoint l'axe TRANSMISSION(S)s

- votre parcours ou le parcours du collectif
- la présentation de votre démarche artistique et du mode d'interaction entre les différentes disciplines le cas échéant
- la présentation de votre projet, précisant la motivation de cette résidence et les moyens mis en œuvre pour sa réalisation (budget de production, partenaires, contacts...ou pas...)
- une vidéo de la création en cours ou d'un travail récent
- les besoins techniques
- les besoins en hébergement
- la durée de votre résidence et les périodes souhaitées (plusieurs, de préférence)
- vos attentes vis-à-vis de notre structure
- proposer un mode de cheminement vers l'art d'aujourd'hui, une expérience de l'art pour les publics non initiés (implication des habitants à la démarche de création, ateliers, présentations publiques, conférences et autres... à inventer ensemble...)

Si votre projet de résidence rejoint l'axe CONVIVIALITE(S)

les 8 premiers points qui précèdent ainsi que les éléments suivants:

- le dossier de présentation de votre forme courte : contenu ,durée (30mn max), date de création, dates et lieux de diffusion,fiche technique, prix de cession, nombre de personnes impliquées.
- une note d'intention précisant
- - en quoi votre spectacle rejoint, tisse des liens avec des problématiques et/ou thématiques qui touchent la collectivité dans son ensemble : contenu , forme, genre ...
- - en quoi votre spectacle rejoint le projet Danse(s) et Convivialité(s) dans sa globalité
- l'intégralité de la vidéo du spectacle proposé
- une proposition thématique pour le «Just before» : 3 ateliers tout public en amont du Bal à prévoir pendant votre résidence.
- le contenu du stage «l'after» : stage d'un week-end tout public : 2 x 3 heures

Important ! Danse(s) et Convivialité(s) n'est pas un projet de diffusion pur. La résidence associée n'est pas une résidence de récréation ou de fin de création, elle doit faire l'objet d' un nouveau projet de création.

FICHE TECHNIQUE

SALLE 1/espace blanc : L 16 m / larg. 6 m / H 3.80 m sous perches

L'espace peut être quadrillé pour l'installation lumière et autres en fonction des besoins, via une perche centrale de 16 m.

SALLE 2/espace en pierres : L 16 m / larg. 4 m / H 2.80 m sous perches

PUISSANCE ÉLECTRIQUE : 12KW 60A 220W

EQUIPEMENT

- Tapis de danse : 100 m²
- 4 Taps noirs : larg. 3 m / H 4 m

SON

- 1 Console de mixage MACKIE 1604 VLZ pro live mixer
- 1 Lecteur CD Yamaha CDX 496R
- 1 Ampli QSC RMX 1450 2X450W 40ohm
- 1 Ampli QSC RMX 850 2X300W 40ohm
- 1 Ampli POWER APK 2240 2X230W
- 2 Enceinte HK LR 115 C 300W
- 6 Enceinte HK IL 82
- 1 Micro SHURE SM 58 dynamique

LUMIERE

- 1 pupitre star way 2 X 24 pistes
- 1 Bloc de puissance de 24x 2kw
- 6 Par 64
- 4 Par 56
- 10 PC 1kw
- 2 Découpes 614sx R

VIDEO

1 vidéoprojecteur Sanyo 4000 lumens